



Parc national
Jasper

Guide du visiteur

Also available in English

Sentier de la Colline-Old Fort Point.
photo par Brigid Scott @rockymountainclimber



Après un feu, le parc a
besoin de temps et d'espace
pour se rétablir. Merci de
rester sur les sentiers.



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Le parc national Jasper est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO et le plus grand des parcs nationaux des Rocheuses canadiennes. Le parc couvre une superficie de 11 228 kilomètres carrés.

Explorez-en les cinq secteurs touristiques. Faites de la randonnée, parcourez les pistes de vélo de montagne, optez pour une excursion en embarcation à pagaie ou imprégnez-vous simplement du panorama. Le choix vous appartient.

Nous reconnaissons respectueusement que le parc national Jasper se trouve dans le territoire des Premières Nations signataires des Traités n^{os} 6 et 8 ainsi que dans le territoire ancestral des Anishinabe, des Aseniwuche Winewak, des Dene-zaa, des Nêhiyawak, des Secwépemc, des Stoney Nakoda, des Mountain Métis et des Métis. Nous rendons hommage aux générations de ces Nations — celles d'hier, celles d'aujourd'hui et celles de demain — qui continuent d'assurer l'intendance de ce territoire.



Nouvelles du parc national Jasper
Abonnez-vous à notre liste d'envoi par courriel :
parcs.canada.ca/liste-envoi-jasper



Table des matières

Cinq secteurs à explorer	4 – 5
Jasper et les environs	6 – 7
Vallée de la Maligne	8 – 9
Secteur est et sources thermales Miette	10 – 11
Mont Edith Cavell	12
Promenade des Glaciers (93 Nord)	13
Carte de la promenade des Glaciers	14 – 15
Année de la préservation des glaciers	16
Assurer la présence du caribou sur le territoire	17
Partagez les routes	18
Embouteillages	19
Lorsque vous voyez des ours	20
Si vous voyez un wapiti	21
Règlements du parc	22 – 23
Votre sécurité	24 – 25
Lieu historique national du Fort-St. James	26
Protégez les eaux du parc	27
L'hiver à Jasper	28 – 29
Campings	30
En compagnie de nos interprètes	31
Répertoire	31



Consultez la page 5 pour voir le périmètre des dommages causés par le Feu de forêt de Jasper en 2024.



Si vous voyez un animal sauvage sur la route, **restez dans votre véhicule.**



JASPERTransit

Les itinéraires et les horaires changent selon la saison.

jasper-alberta.ca/p/transit

Montez à bord de la navette!



Scannez ici pour l'horaire et les tarifs (en anglais seulement)

Les feux transforment les forêts et les prés du parc national Jasper depuis des milliers d'années. Ce processus naturel aide les sols à se renouveler et crée un habitat pour les plantes et les animaux. Il crée aussi des trouées dans les forêts, ce qui permet à la lumière du soleil de stimuler la croissance. Beaucoup d'espèces dépendent des feux de forêt pour prospérer. Les secteurs touchés par le feu ont d'abord l'air dénudés, mais ils se transforment lentement en écosystèmes pleins de vie.

Dans la soirée du 22 juillet 2024, la foudre a déclenché trois feux de forêt qui se sont rapidement propagés en raison de conditions chaudes, sèches et venteuses. Après deux jours, les feux se sont rejoints. Lorsqu'il a été maîtrisé le 7 septembre, le Feu de forêt de Jasper avait ravagé 32 722 hectares du parc... dont une partie du lotissement urbain de Jasper.

Aidez Jasper à guérir et à reconstruire.

Votre rôle est essentiel dans ce nouveau départ.

- ➔ Respectez les fermetures de secteurs.
- ➔ Donnez de l'espace aux animaux sauvages.
- ➔ Restez sur les sentiers désignés.
- ➔ Protégez la végétation fragile et la régénération de l'habitat.
- ➔ N'oubliez pas que le rétablissement prend du temps. Nous ne pouvons donc pas offrir tous les services.



Parc national Jasper | CINQ SECTEURS À EXPLORER

Il y a tellement de choses à voir et à faire! Vous pouvez passer une journée entière dans chacun de ces secteurs. N'oubliez pas que les distances à parcourir entre ces destinations sont grandes.

Jasper et les environs (p. 6)

Profitez de la nature sauvage à quelques pas de votre porte. Des centaines de kilomètres de sentiers, des plages, des aires de pique-nique et de magnifiques panoramas, voilà ce qui vous attend à un jet de pierre de la ville. Garez votre voiture, promenez-vous à pied ou à vélo, ou montez à bord d'une navette JasperTransit. Meublez votre journée d'activités et laissez votre véhicule garé.

Vallée de la Maligne (p. 8)

Prévoyez toute une journée pour ce secteur. La route Maligne, une étroite bande asphaltée de 44 km de longueur, serpente au cœur de paysages saisissants. Apportez de quoi pique-niquer. Découvrez le canyon Maligne et le lac Medicine en cours de route. Une fois au lac Maligne, louez un canot, faites une croisière ou partez en randonnée.

Secteur est et sources thermales Miette (p. 10)

Prélasssez-vous dans les sources minérales les plus chaudes des Rocheuses canadiennes. Faites une courte promenade à pied jusqu'à l'endroit où naissent les sources. Quelle que soit l'activité choisie, guettez les animaux sauvages en cours de route. (La route Miette fait l'objet de fermetures saisonnières).

Mont Edith Cavell (p.12)

Vous êtes en quête d'aventures estivales? Parcourez la route de montagne étroite qui mène à l'aire de fréquentation diurne du Mont-Edith Cavell. Empruntez le sentier du Passage-du-Glacier ou explorez jusqu'aux prés Cavell. (La route Cavell fait l'objet de fermetures saisonnières).

Promenade des Glaciers (93 Nord) (p. 13)

La promenade des Glaciers, l'une des routes les plus panoramiques du monde, traverse le cœur des parcs nationaux Jasper et Banff sur 232 km. Prévoyez toute une journée pour profiter des glaciers, des cascades, des aires de pique-nique et des sentiers qui jalonnent ce magnifique parcours.

Légende

	Périmètre du feu de forêt de Jasper en 2024		Sports de pagaie
	Sentier facile		Point de vue
	Sentier modéré		Exposition
	Sentier difficile		Sources thermales
	Sentier non entretenu par Parcs Canada		Excursions en bateau
	Distance (km)		Mise à l'eau
	Renseignements		Restaurant
	Toilettes		Téléphérique
	Toilettes accessibles		Chaises rouges
	Stationnement		Chevaux interdits
	Stationnement attenant au point de départ d'un sentier		Chiens interdits
	Stationnement accessible		Vélos interdits
	Accessible		Gain/perte d'altitude
	Terrain de jeux		Marécage
	Poste de recyclage		Corridor faunique – Fermé au public
	Camping		Risque d'avalanche (de mai à nov. environ)
	Hébergement		Pont
	Auberge en milieu sauvage		Route principale
	Aire de pique-nique		Route secondaire
	Plage		Chemin de fer
	Poste d'entrée du parc		Route d'accès – fermée aux véhicules
			Limite du parc national

Qu'est-ce qui est ouvert dans le parc national Jasper? Après un incendie de forêt, certains lieux, secteurs ou sentiers peuvent être partiellement ou entièrement fermés pour gérer les impacts. N'oubliez pas de vérifier les ouvertures avant de vous y rendre. parcs.canada.ca/situation-Jasper

Périmètre du feu de forêt de Jasper en 2024.

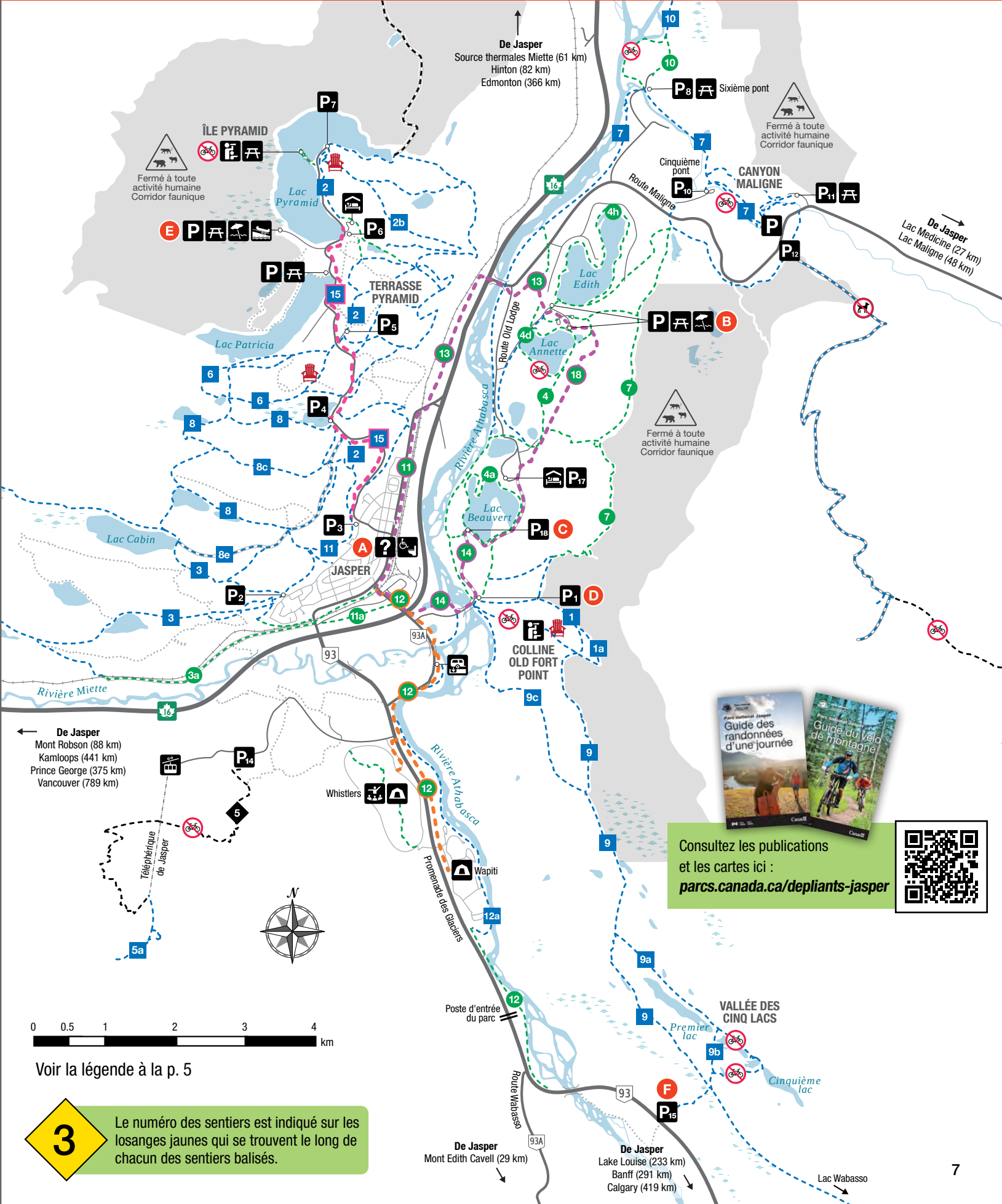


Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Sentier de la Découverte-de-Jasper	11 11	Boucle de 8,3 km	Sentier encerclant la ville, aux points d'accès multiples. Certains tronçons sont de difficulté modérée.	
B Lacs Annette et Edith*	4d	7,6 km de Jasper	Accès à deux plages. Aires de pique-nique. Terrain de jeux. Abris-cuisine. Sentier asphalté autour du lac Annette, adapté aux poussettes. Roulottes et VR interdits.	
C Sentier du Lac-Beauvert	4a	Boucle de 3,5 km	Boucle plane faisant le tour du lac Beauvert.	
D Sentier de la Colline-Old Fort Point*	1 1a	Boucle de 3,8 km	Sentier escarpé offrant d'excellentes vues sur la ville et la vallée.	
E Lac Pyramid*		À 6 km de route de Jasper	Aires de pique-nique au bord de l'eau et sur l'île Pyramid. Roulottes et VR interdits.	
F Sentier de la Vallée-des-Cinq-Lacs*	9a 9b	Boucle de 4,6 km	Explorez cinq lacs de montagne haut en couleur en une seule randonnée. P15	

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – vélo, covoiturage, taxi, navette, tour guidé.

● Facile ■ Modéré

Sentiers de raccordement	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
Sentier des campings	12	4,6 km aller seulement	Relie les campings Whistlers et Wapiti à Jasper. Suit la 93 Nord et la rivière Athabasca.	
Boucle de l'Allée-des-Lacs	14 18 13 11 12	Boucle de 13,9 km	Relie la ville aux lacs Annette et Edith.	
Sentier Pyramid	15	5,4 km aller seulement	Sentier boisé longeant la route qui relie la ville au lac Pyramid. Quelques traversées routières. Ascension constante.	



3 Le numéro des sentiers est indiqué sur les losanges jaunes qui se trouvent le long de chacun des sentiers balisés.

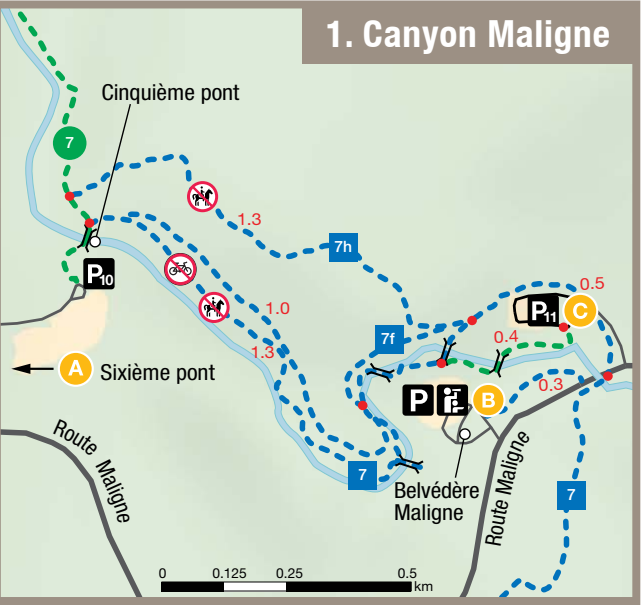
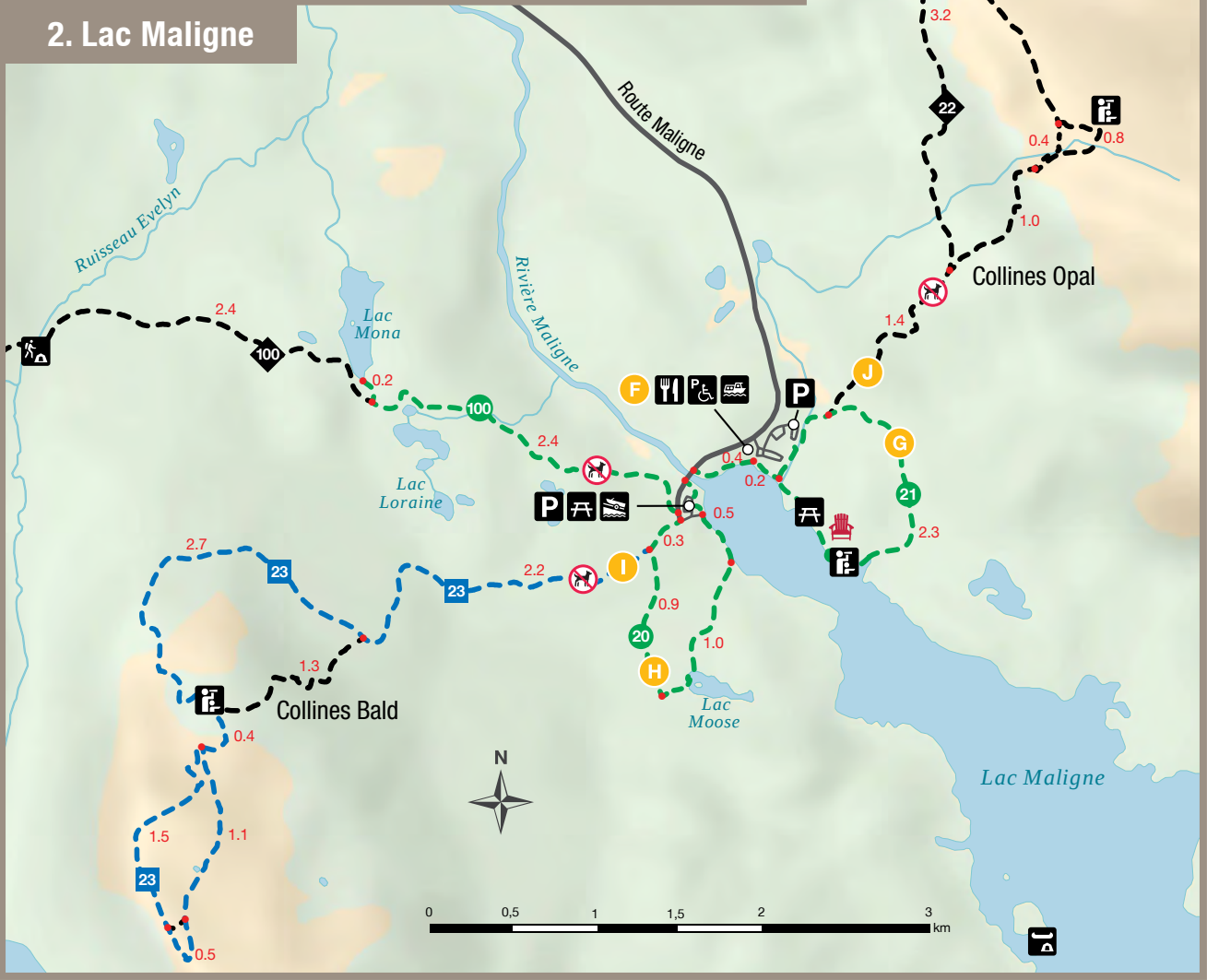
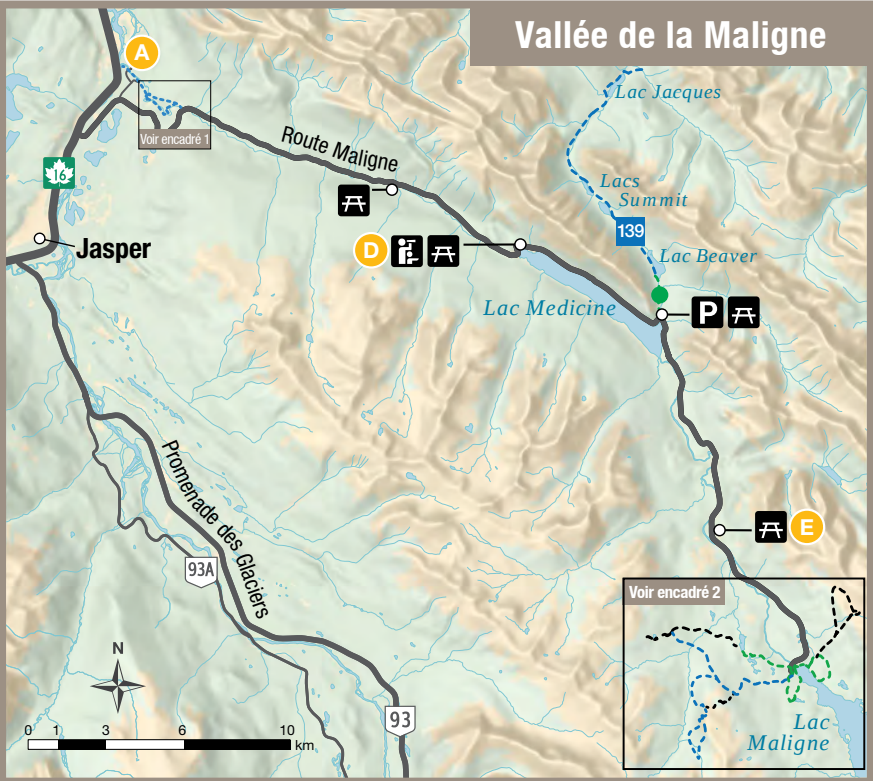


Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Aire de fréquentation diurne du Sixième-Pont		À 8,4 km de route de Jasper	Cassez la croûte au bord des eaux tumultueuses de la rivière Maligne. Les aires de pique-nique sont pourvues de tables doubles pour les groupes nombreux.	
B Belvédère Maligne		À 10,9 km de route de Jasper	Vues imprenables sur la vallée de l'Athabasca et les pics environnants.	
C Aire de fréquentation diurne du Canyon-Maligne*		À 11,2 km de route de Jasper	Un incontournable pour les mordus de géologie. Cascades, marmites de géant et fossiles. Rendez-vous-y en début de matinée ou en soirée pour éviter les foules. P₁₁	
D Lac Medicine*		À 27 km de route de Jasper	Excellent exemple de géologie karstique. Changements marqués des niveaux d'eau. Aigles nicheurs. Stationnement limité.	
E Aire de pique-nique Bruce		À 42 km de route de Jasper	Aire aménagée près de la rivière Maligne. Endroit moins fréquenté que le lac.	
F Lac Maligne*		À 48 km de route de Jasper	Vues panoramiques dignes d'une carte postale! Participez à une croisière. Faites une excursion en canot. Promenez-vous sur la rive. P Lac Maligne	
G Sentier Mary Schäffer	21	Boucle de 2,9 km	Sentier d'interprétation boisé facile menant à un belvédère. Vues sur le lac. P Lac Maligne	
H Sentier du Lac-Moose	20	Boucle de 2,7 km	Sentier boisé menant à un lac tranquille, où l'orignal est souvent observé. P Collines Bald	
I Sentier des Collines-Bald	23	De 9 à 13 km aller-retour	Sentier en montée stable conduisant à un pré alpin, offrant des vues spectaculaires sur le lac Maligne. La récompense vaut pleinement l'effort consenti. P Collines Bald	
J Sentiers des Collines-Opal	22	8,1 km aller-retour	Superbes panoramas. Variété de terrains. Tronçons escarpés. P Lac Maligne	

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d'autres moyens de transport – covoiturage, taxi, tour guidé.

Facile Modéré Difficile

État des sentiers :
parcs.canada.ca/sentiers-jasper



Voir la légende à la p. 5

Secteur est et sources thermales Miette

Sources thermales Miette :

Situées à une heure de route (61 km) du lotissement urbain de Jasper, les sources thermales Miette sont les sources minérales les plus chaudes des Rocheuses canadiennes.



Ouvertes du début mai à la mi-octobre.
Consultez le site Web pour en savoir davantage :
parcs.canada.ca/sourcesthermales



Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Lieu historique national Jasper House		À 32 km de route de Jasper	Court sentier menant à un belvédère qui domine l'emplacement d'un ancien poste de traite.	
B Boucle inférieure du sentier de la Mine	31	Boucle de 900 m	Un site minier abandonné pour les passionnés d'histoire.	
C Boucle supérieure du sentier de la Mine	32	Boucle de 1,7 km	Vue sur une large vallée. Montée et descente abruptes.	
D Sentier de la Source-des-Sources	35	1,2 km aller-retour	Touchez l'eau qui donne naissance aux sources thermales Miette. Promenez-vous dans les vieilles ruines.	
E Sentier Sulphur Skyline	30	8,8 km aller-retour	Sentier escarpé donnant sur le mont Utopia, la vallée de la Fiddle et le chaînon Ashlar.	

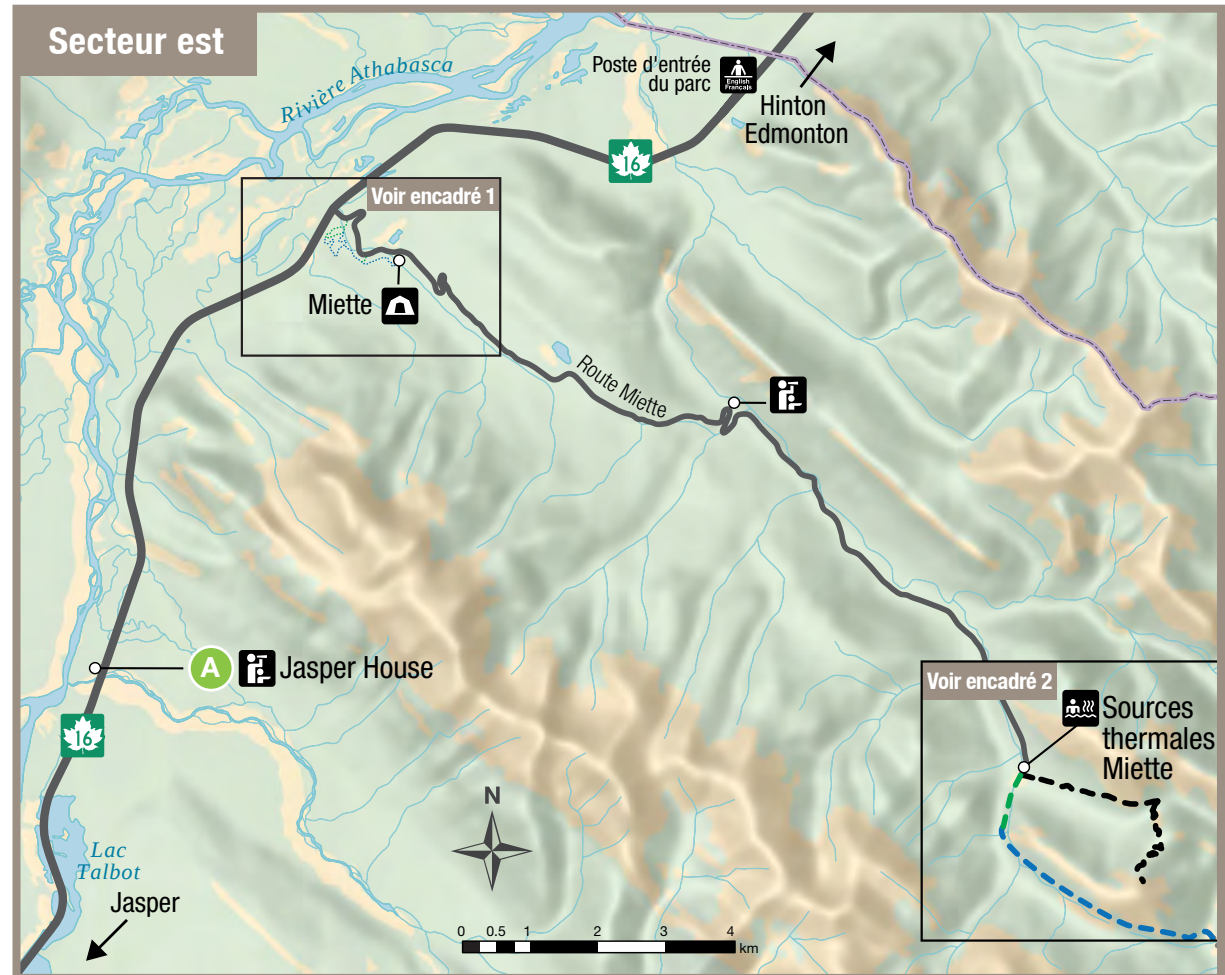
Facile Modéré Difficile

La route Miette est étroite et sinueuse.

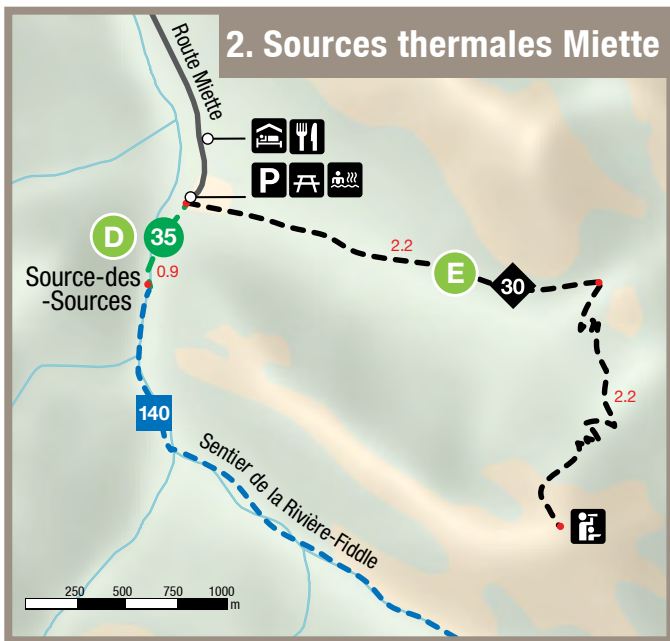
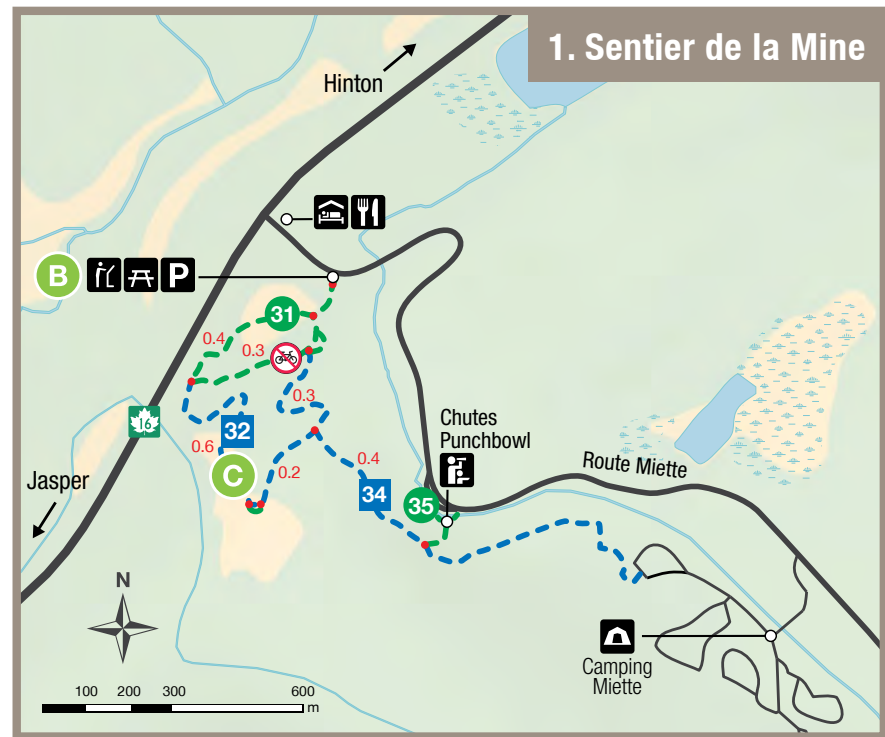
Les roulottes et les VR surdimensionnés n'y sont pas autorisés au-delà du camping Miette. Dimension maximale des véhicules : 7,5 m. Aire de dépôt de roulottes dans le stationnement du sentier inférieur de la Mine.



La route Miette est fermée aux automobilistes de la mi-octobre au début mai. Pour de plus amples renseignements, consultez :
parcs.canada.ca/routes-jasper



Voir la légende à la p. 5





Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Sentier du Passage-du-Glacier*	41	1,2 km aller-retour	Court sentier asphalté. Ascension soutenue. Des bancs le long du sentier vous invitent à faire une pause. Vues saisissantes sur le mont Edith Cavell et le glacier Angel.	
B Sentier des Prés-Cavell*	42	De 6 à 8 km aller-retour	Ouvert à partir de la mi-juillet, à la fonte des neiges. Pré alpin en haute altitude. Panoramas sublimes. Tapis de fleurs sauvages fragiles : restez sur le sentier et faites preuve de prudence.	

*Lieux de forte affluence : Attendez-vous à des embouteillages en été. Stationnement limité. Songez à d’autres moyens de transport – covoiturage, taxi, navette commerciale, tour guidé.

Modéré Difficile

Conseils de sécurité :

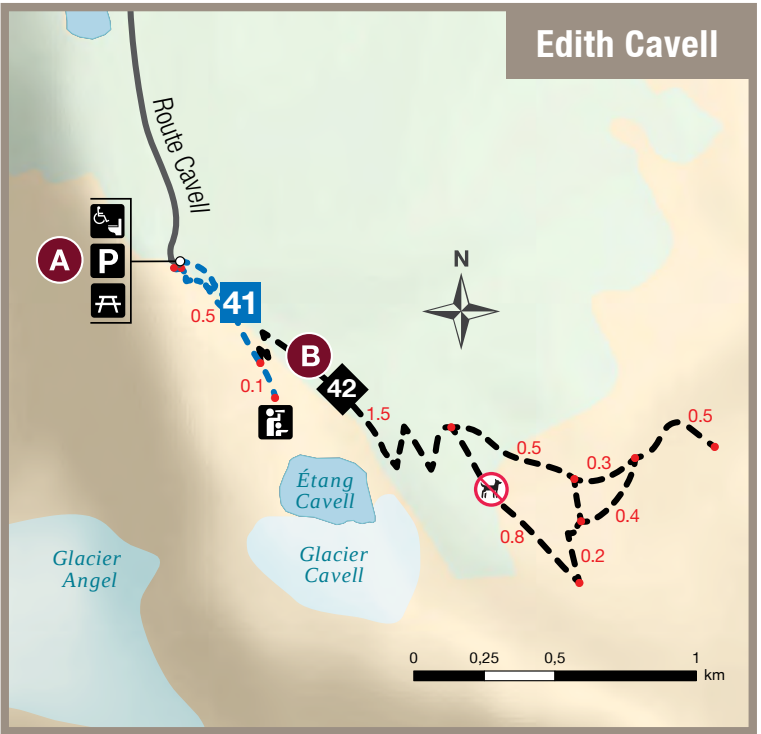
- Restez loin de la paroi du mont Edith Cavell.
- Soyez à l’affût de la chute de rochers ou d’amas de neige ou de glace.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages, quels qu’ils soient. Il est illégal de nourrir la faune.
- L’altitude élevée peut entraîner des maux de tête et nuire à la respiration.

N’oubliez pas : vous êtes responsable de votre sécurité.

La route Cavell est étroite et sinueuse.

Les roulottes et les VR surdimensionnés y sont interdits. Longueur maximale des véhicules : 7,5 m. Parc de stationnement de caravanes à l’extrémité inférieure de la route. Explorez le secteur en début de matinée ou en fin de soirée pour éviter les foules.

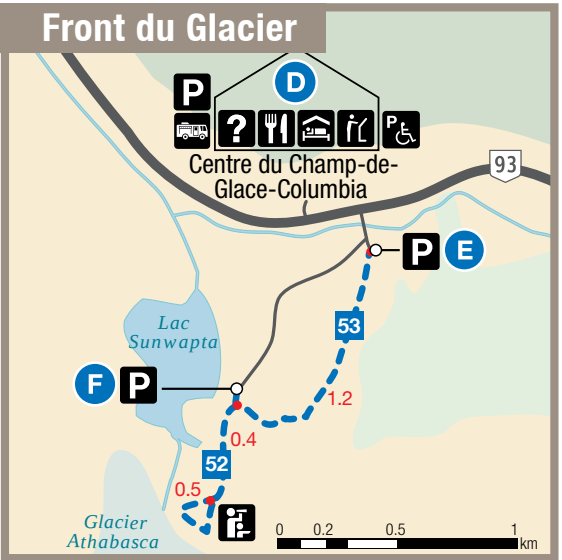
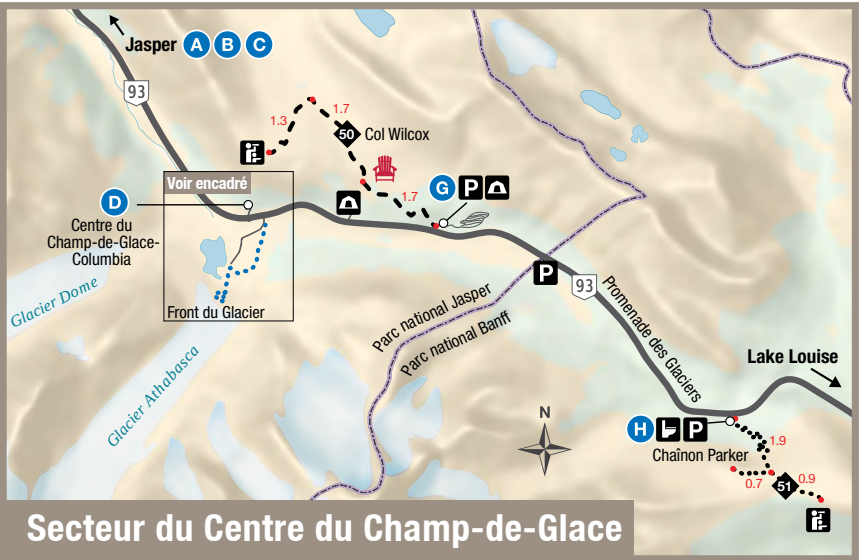
La route est fermée à la circulation du début octobre au début juin. Pour en savoir plus, consultez le site Web : parcs.canada.ca/routes-jasper



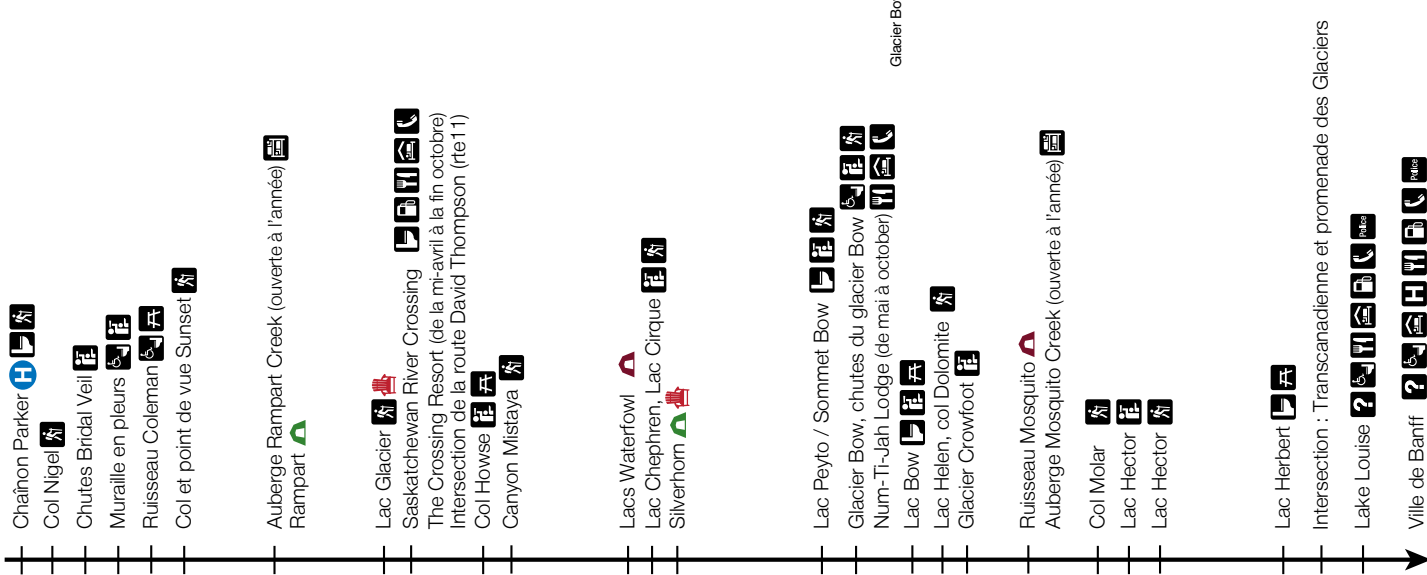
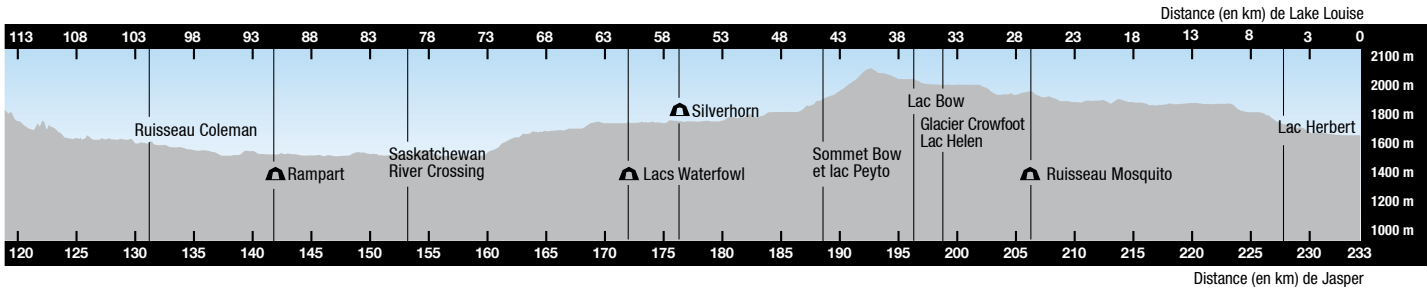
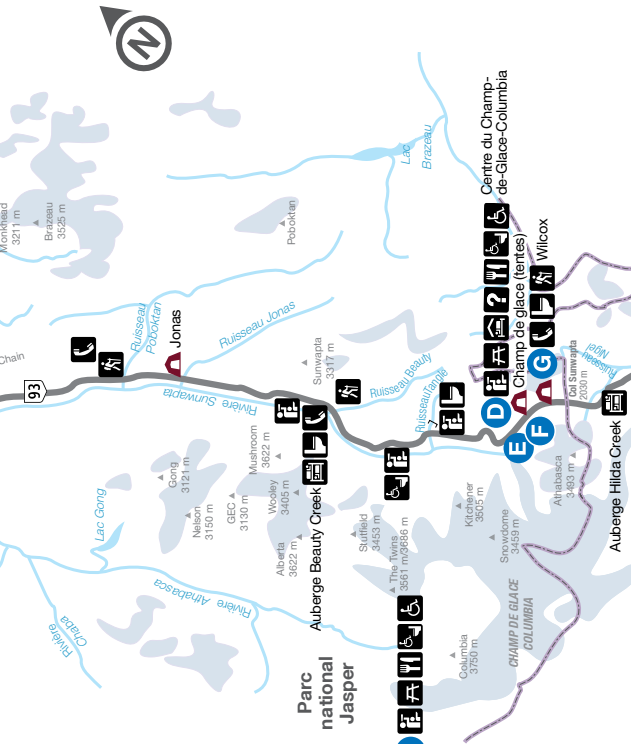
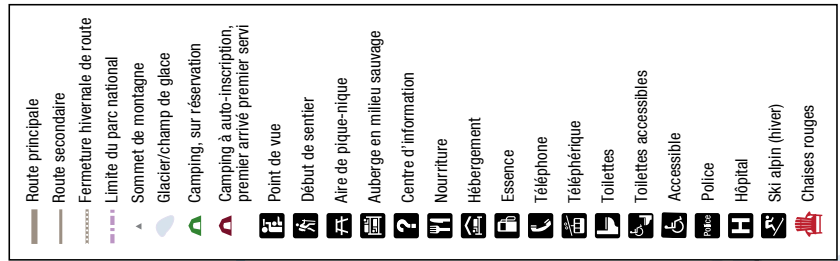
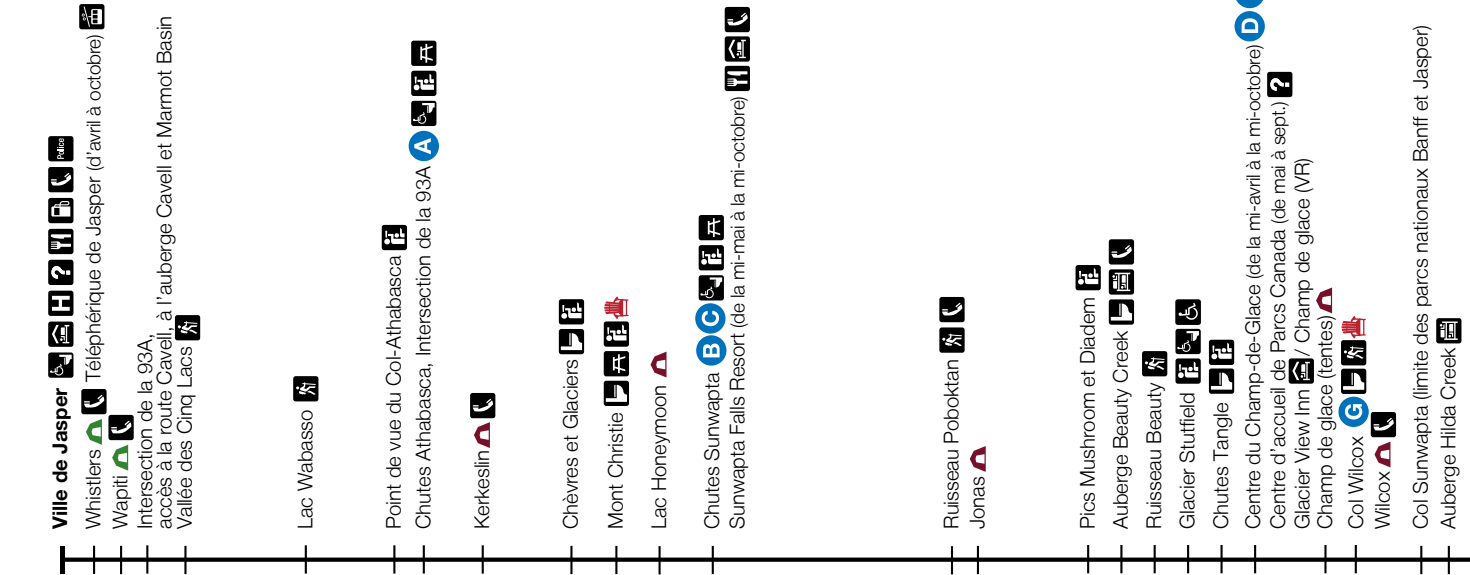
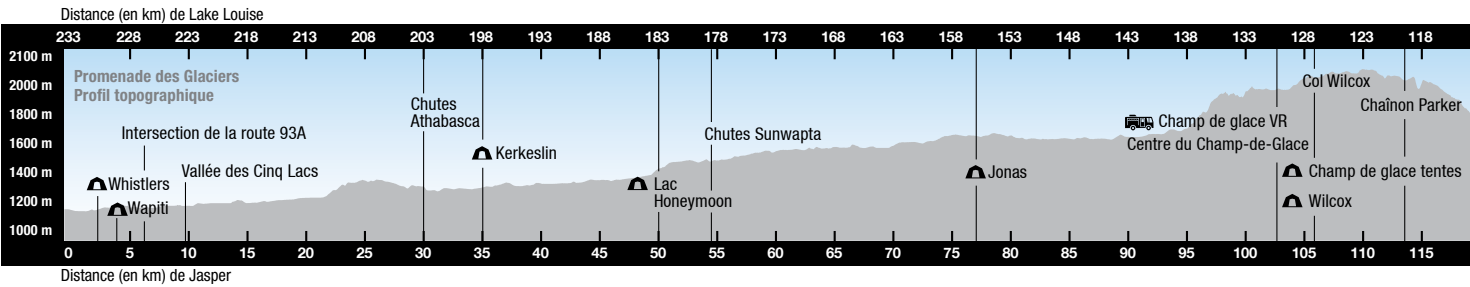
Voir la légende à la p. 5



Attractions principales	N° de sentier/ Difficulté	Distance	Description	Usage principal
A Chutes Athabasca*		À 30 km de route de Jasper	Rendez-vous-y en début de matinée ou en fin de soirée pour éviter les foules.	
B Chutes Sunwapta		À 54 km de route de Jasper	Vues magnifiques aux chutes supérieures et inférieures.	
C Sentier des Chutes-Sunwapta-Inférieures	125	2,8 km aller-retour	Sentier peu fréquenté. Trois autres jolies cascades.	
D Galerie des Glaciers		À 103 km de route de Jasper	Située à l’intérieur du Centre du Champ-de-Glace. Services d’information de Parcs Canada. Exposition sur les glaciers et les changements climatiques. Entrée gratuite.	
E Sentier de l’Avant-Front	53	3,6 km aller-retour	Sentier plat et rocailleux traversant des moraines et des débris glaciaires.	
F Sentier du Front-du-Glacier-Athabasca*	52	1,4 km aller-retour	Ne franchissez pas la clôture sans être accompagné d’un guide agréé. Il y a présence de nombreux dangers cachés : eau, plateformes de glace, terrain accidenté, poches d’air, éboulis.	
G Sentier du Col-Wilcox*	50	Chaises rouges – 3,4 km aller-retour. Col Wilcox – 6,8 km aller-retour	Sentier de haute altitude. Accès rapide à des prés alpins et à des vues spectaculaires. Stationnement limité. Roulottes et VR interdits.	
H Sentier du Chaînon-Parker	51	5,6 km aller-retour	Vues saisissantes sur le glacier Saskatchewan. Restez sur le sentier. Ascension constante, endroit venteux.	



Voir la légende à la p. 5 et à la p. 14

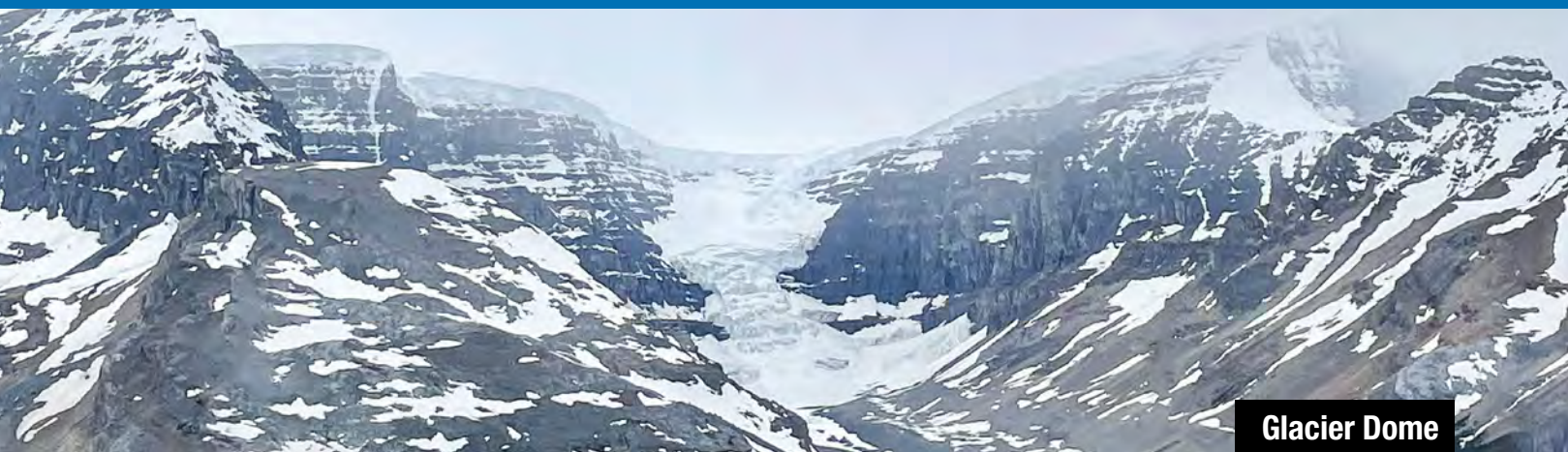


Vous devez avoir en votre possession un laissez-passer de parc national valide même si vous ne vous arrêtez pas en route.

CONDUITE HIVERNALE
La loi exige que votre véhicule soit muni de pneus d'hiver portant la mention « M+S » ou de chaînes antidérapantes pour circuler sur la promenade des Glaciers (93 Nord), entre le 1er novembre et le 31 mars.

Il n'y a aucune couverture cellulaire entre les chutes Athabasca et Lake Louise, sauf dans un rayon de 1 km du Centre du Champ-de-Glace, de mai à octobre.

Vous êtes responsables de votre sécurité.
Vérifiez les conditions météorologiques et l'état des routes avant de partir.
État des routes : 511.alberta.ca



Glacier Dome



Glacier Athabasca



Glacier Angel

En 2025, à l'occasion de l'Année internationale de la préservation des glaciers de l'ONU, Parcs Canada célèbre la beauté des paysages glacés. Les glaciers sont des merveilles du monde. Nous vous invitons à réfléchir à l'impact des changements climatiques sur la neige et la glace, et à leurs répercussions sur l'eau à travers le Canada, d'est en ouest.

Cette année, célébrez les glaciers!

- ✓ Visitez la nouvelle exposition Meltdown à la Galerie des Glaciers (Centre du Champ de Glace). Admirez les superbes photos et expositions. Célébrez notre relation avec la glace.
- ✓ Empruntez les sentiers de l'Avant-Front et du Front-du-Glacier. Rapprochez-vous d'un paysage façonné par les glaciers.
- ✓ Devenez un gardien de ce lieu sans pareil. N'oubliez pas : glace = eau = vie.



Photo : Mark Bradley



Renseignements supplémentaires sur le caribou dans le parc national Jasper : parcs.canada.ca/caribou-jasper



Le parc national Jasper abrite des caribous, des animaux qui nécessitent de vastes étendues calmes de montagne et de forêt pour se cacher de ses prédateurs et trouver de la nourriture.

Le caribou joue un rôle essentiel dans l'écosystème. Quand les hardes de caribous sont en bonne santé, le reste de l'écosystème l'est lui aussi. Quand nous protégeons le caribou, c'est tout le parc qui en profite, des plus petites plantes aux énormes grizzlis.

Comme c'est le cas ailleurs dans le monde, le nombre de caribous a diminué dans le parc national Jasper. Des hardes entières ont même disparu.

Parcs Canada aide à maintenir la présence de cet animal en protégeant son habitat, en réduisant les menaces qui pèsent sur lui et en augmentant leur nombre grâce à un nouveau programme d'élevage de conservation.

Vous aussi, vous pouvez nous aider!

- ➔ Avant de partir en excursion, vérifiez si le secteur est fermé en raison des animaux sauvages et si les chiens sont admis.
- ➔ Si vous trouvez des bois d'animaux, laissez-les sur place.
- ➔ Si vous voyez des caribous, ne vous approchez pas.



Photos : Lalena Neufeld



Partagez les routes



Si vous voyez un animal sauvage sur la route, *restez dans votre véhicule.*

- Ralentissez

Photo: Simone Heinrich

A photograph of a bighorn sheep and its lamb. The adult sheep is on the left, facing right, with its head turned slightly towards the camera. It has thick, light brown wool and small, dark, curved horns. The lamb is on the right, also facing right, with a similar coat and small, developing horns. They are standing on a light-colored gravel or dirt surface. In the background, a paved road with a yellow line is visible, and the terrain appears to be a dry, hilly landscape.

-

A photograph showing two brown bears walking across a paved road. The bear in the foreground is walking from left to right. Behind it, another bear is partially visible. In the background, a silver SUV is stopped on the road, facing the bears. The scene is set in a mountainous area with rocky slopes and some sparse vegetation.



photo: Simone Heinrich

Embouteillages

A photograph of a parking lot filled with cars, with a large, snow-capped mountain in the background. The word "Embouteillages" is written in large, bold, black letters in the top right corner. The scene shows a variety of vehicles, including a silver sedan in the foreground, a black SUV, and a white pickup truck. The background features a dense forest of evergreen trees and a prominent, rugged mountain peak with patches of snow under a blue sky with scattered clouds.

JASPERtransit

Lorsque vous voyez des ours



Diminuez la possibilité de rencontrer des ours :

- Déplacez-vous en groupe et surveillez les enfants.
- Faites du bruit lorsque vous vous déplacez.
- Restez à l'affût des ours; ne portez pas un casque d'écoute ou des écouteurs-boutons.
- Ne vous approchez pas des ours et ne les entourez pas.
- Restez à une distance sécuritaire (100 m ou 10 longueurs d'autobus) des ours en tout temps.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Ne laissez pas traîner de la nourriture ou des ordures.

Du printemps à l'automne dans le parc, vous pourriez rencontrer un ours presque n'importe où, que ce soit dans la ville ou dans ses alentours, sur les routes, dans les aires de pique-nique ou dans les campings.



Si vous apercevez du personnel en train de gérer des ours, quittez le secteur. Votre présence peut avoir une influence sur le comportement ou les déplacements de l'ours et causer davantage de risques.

Si vous apercevez un ours, signalez-le au **Service de répartition de Jasper (780-852-6155)**
jasperdispatch-repartitionjasper@pc.gc.ca



Pour en savoir davantage sur la coexistence ours-humain : parcs.canada.ca/ours-et-humains





Consultez la page des bulletins importants pour obtenir les avis d'avertissement et de fermeture : parcs.canada.ca/alertes-jasper



Soyez vigilant et assurez votre sécurité



Si vous voyez un wapiti



Comprenez les dangers

- Les wapitis sont des animaux sauvages. Ils sont imprévisibles, même s'ils ont l'air dociles.
- Les wapitis peuvent se montrer agressifs en toute saison, mais encore plus au printemps et en automne.
- Dans le parc Jasper, les wapitis occasionnent davantage de tort et de blessures aux gens que tout autre animal sauvage.
- Ne sous-estimez jamais un wapiti.

L'animal pourrait vous prévenir, mais il ne le fait pas toujours. Signes de danger :

- Dents qui grincent
- Babines retroussées
- Oreilles aplaties
- Allure agitée
- Bois abaissés vers vous ou frappant les buissons
- Coups de sabots et attaque

Période de mise bas | Mai et juin



- Les femelles se séparent du troupeau pour donner naissance à leur petit.
- Les femelles peuvent avoir des petits cachés à proximité.
- Les mères protectrices n'hésitent pas à attaquer pour protéger leur petit.

Période du rut | Septembre et octobre



- Les mâles protègent agressivement leurs femelles pendant la période de l'accouplement.

Véhicules endommagés par un wapiti



Règlements du parc



Il vous incombe de connaître et de respecter les règlements du parc. Pour obtenir une liste complète des règlements, consultez le site : parcs.canada.ca/reglements-jasper



Signalez les agissements suspects au Service de répartition de Jasper (780-852-6155)



NE PAS ENTRER DANS LES ZONES FERMÉES.
Respectez les fermetures et les avis.



NE LAISSEZ JAMAIS TRAÎNER D'ORDURES.
Jetez vos déchets dans les poubelles. Si les bacs sont pleins, rapportez vos déchets avec vous pour les jeter plus tard.



LES DRONES SONT INTERDITS.
Les drones ne sont pas autorisés dans le parc.



LES FEUX DE CAMP SONT INTERDITS À L'EXTÉRIEUR DES FOYERS EN MÉTAL.
Ce règlement vise à prévenir les incendies. Restez toujours près des feux de camp et éteignez-les avant de partir.



IL EST INTERDIT DE CAMPER AILLEURS QUE DANS UN EMPLACEMENT DE CAMPING POUR LEQUEL VOUS DÉTENEZ UN PERMIS DE CAMPING VALIDE.
Le camping n'est pas permis dans les voies d'arrêt, au point de départ des sentiers et dans les aires de fréquentation diurne.



IL EST INTERDIT DE NOURRIR LA FAUNE OU DE S'EN APPROCHER.
Tous les animaux sauvages peuvent être dangereux. Même s'ils paraissent apprivoisés, les animaux du parc sont sauvages.



IL EST INTERDIT DE RAMASSER DES OBJETS NATURELS.
Les objets naturels procurent une source de nourriture et un abri à des animaux et à des plantes.



TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE. RAMASSEZ SES EXCRÉMENTS ET JETEZ-LES DANS LES POUBELLES.
Vous assurerez ainsi votre sécurité, celle de votre animal de compagnie et celle des autres visiteurs.



Remarque : Les personnes qui enfreignent la loi font l'objet d'accusations et doivent comparaître en cour. Selon le type d'infraction, elles peuvent écoper d'une amende allant jusqu'à 25 000 \$ ou d'une peine de prison.

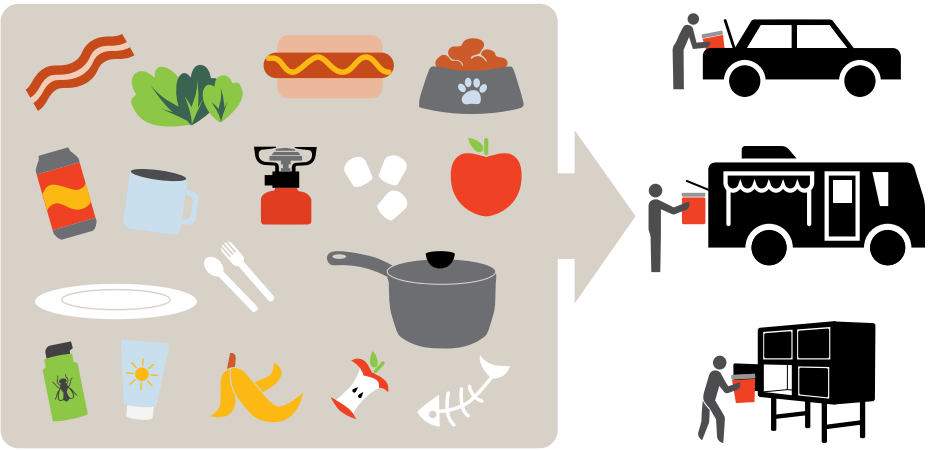


Gardez la faune en vie

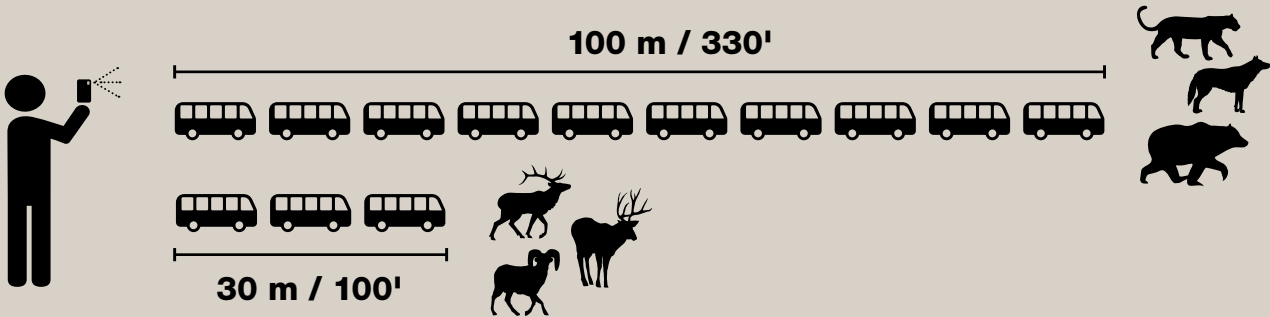
Vous quittez votre aire de pique-nique?

- Nettoyez-la pour protéger la faune.
- Les animaux sauvages voient et sentent la nourriture humaine et les déchets.
- Ils peuvent devenir agressifs ou malades s'ils s'en nourrissent.
- Les animaux qui consomment de la nourriture humaine ou entrent en contact avec des objets odorants sont souvent abattus pour protéger la sécurité du public.

Rangez la nourriture et les articles qui dégagent une odeur dans votre véhicule ou un casier à provisions.



Distances sécuritaires pour l'observation de la faune



Vous êtes responsable de votre sécurité



Renseignez-vous avant de partir :

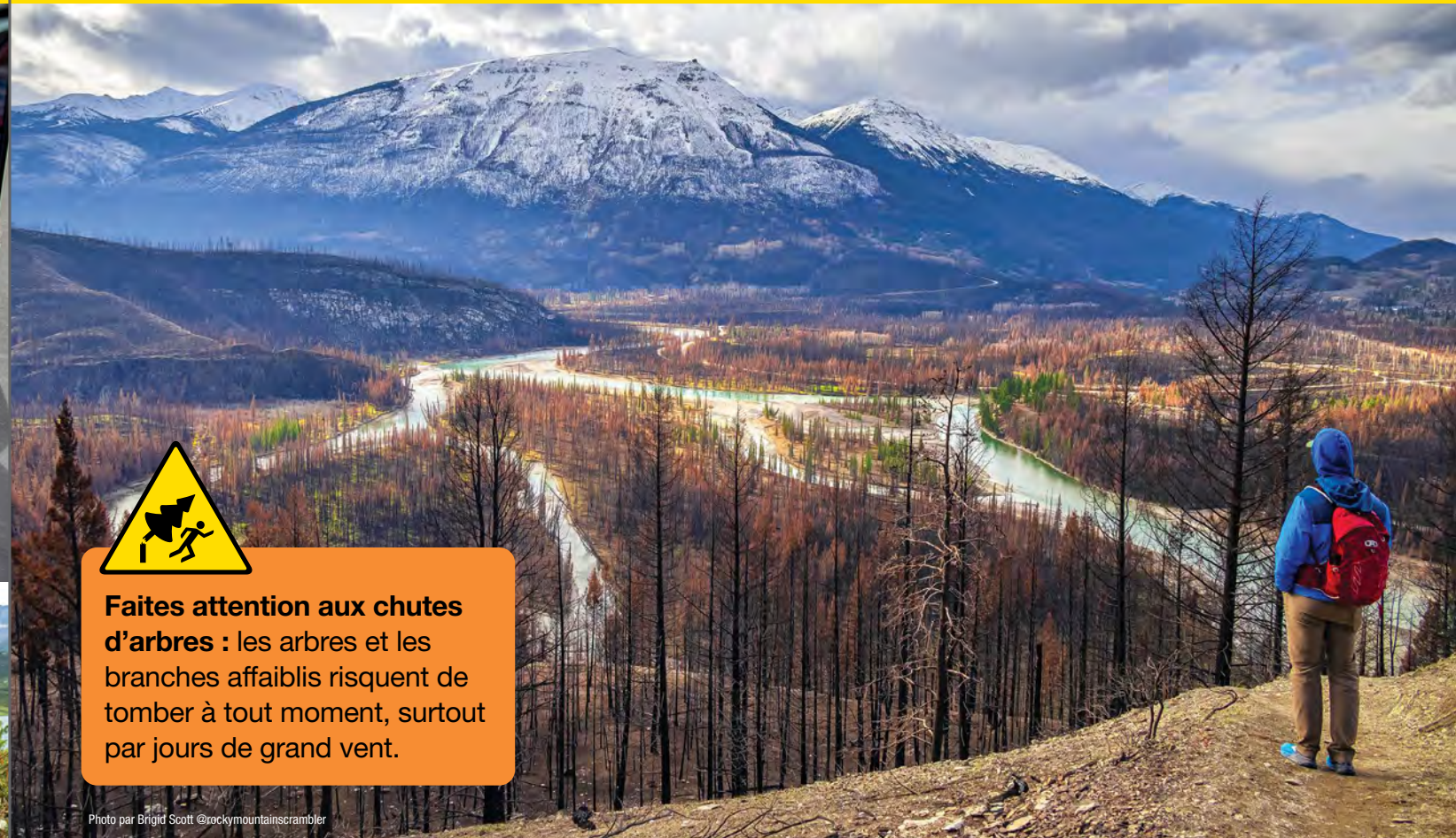
1. Rendez-vous sur le Web pour obtenir de l'information à jour sur la météo, les conditions routières, l'état des sentiers, les incendies et les conditions d'avalanche.
2. Si vous devez vous arrêter sur la route, rangez-vous sur le bas-côté lorsque vous pouvez le faire sans danger.
3. Obéissez aux limites de vitesse. Suivez les directives des panneaux. Respectez les mises en garde et les fermetures, et ne minimisez pas les dangers.
4. Ne suivez pas les autres aveuglément. Faites votre propre évaluation des risques.
5. Rappelez-vous que, en montagne, les conditions changent souvent et de façon soudaine.
6. N'excédez pas votre niveau de connaissances et de compétences.



Pour en savoir davantage sur la sécurité :
parcs.canada.ca/securite-des-visiteurs-jasper



Sécurité dans les zones endommagées par le feu



Faites attention aux chutes d'arbres : les arbres et les branches affaiblis risquent de tomber à tout moment, surtout par jours de grand vent.

Des dangers existent dans le parc, en particulier dans les zones brûlées.

Voici quelques conseils pour rester en sécurité :

- ➔ **Respectez les fermetures et les avis :**
ils ne sont pas déclarés à la légère.
Il est illégal d'accéder aux secteurs fermés (amende maximale de 25 000 \$).
- ➔ **Restez sur les sentiers :**
les chemins balisés sont plus sûrs.
- ➔ **Respectez les animaux sauvages :**
vous risquez moins de les déranger si vous évitez de vous en approcher.
- ➔ **Faites attention aux sols instables :**
les débris détachés peuvent entraîner des glissements de terrain et des éboulements.
- ➔ **Attention aux risques d'inondation :**
les fortes pluies et la fonte des neiges peuvent provoquer des crues soudaines et des coulées de boue.
- ➔ **Assurez-vous de pouvoir vous orienter :**
certains panneaux pourraient être manquants.
Téléchargez ou apportez une carte.



Soyez prêt à modifier vos plans.
Signalez les dangers aperçus en composant le
numéro de Parcs Canada : 780-852-6155.



Lieu historique national du Fort-St. James

Partenaire du parc national Jasper



Remontez jusqu'en 1896. Rencontrez des interprètes en costume d'époque et explorez la plus grande collection canadienne de bâtiments en bois datant de l'ère de la traite des fourrures.

Un endroit idéal pour toute la famille :

- Découvrez le mode de vie des Autochtones à l'époque de la traite des fourrures.
- Donnez à manger à du bétail dans un pâturage clôturé.
- Assistez à des courses de poulets de « renommée mondiale ».
- Participez aux aventures quotidiennes du fort.
- Prenez un repas à notre légendaire restaurant Home Stretch Diner.
- Immortalisez un moment de détente dans les chaises rouges.
- Admirez le coucher de soleil sur le lac Stuart.



parcs.canada.ca/fortstjames **FortStJamesNHS**

Ouvert de la mi-mai au début septembre // À 535 km de la ville de Jasper sur la route 16 Ouest (6 heures de route)



Ts'uhoot'í Nekeyoh ts'e whusainya. Bienvenue dans notre territoire.

Le lieu historique national du Fort-St. James est situé sur le territoire non cédé des Premières Nations Nak'azdli Whut'en, Yekooche, Binche Whut'en et Tl'azt'en, qui vivent sur les rives de Nak'al Bun depuis des temps immémoriaux. Ce site a été construit sur un lieu de rassemblement du peuple Dakelh, où des sentiers et routes commerciales pré-européennes convergeaient à l'embouchure de Nak'alkoh (la rivière Stuart).



Protégez les eaux du parc

NETTOYER, VIDER ET SÉCHER

pour prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes (EAE).



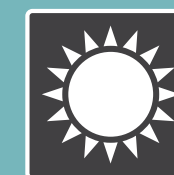
Nettoyez

Vous devez enlever la boue, le sable ainsi que les débris végétaux et animaux de tous les articles avant de quitter le rivage.



Videz

Vous devez vider au sol l'eau de tous les articles pouvant en contenir. Retournez ou inclinez tous les articles. Ouvrez tous les compartiments. Retirez les sièges au besoin. Retirez le bouchon de vidange, s'il y a lieu.



Faites sécher

Vous devez faire sécher tous les articles complètement avant d'entrer dans une rivière, un étang, un lac ou un ruisseau.

Rendez-vous à un poste d'inspection et de décontamination (là où il y en a).



Choisissez votre plaisir hivernal!
Le parc national Jasper est un véritable paradis d'hiver avec tant à offrir. Vous y trouverez une multitude d'activités et de sentiers convenant à tous.

Vous n'avez jamais pratiqué de sports d'hiver? Réservez les services d'un guide pour partir du bon pied. Vous pouvez aussi louer du matériel et essayer l'une des options ci-après.



Mises à jour sur le damage des pistes : parcs.canada.ca/sentiers-jasper



Apprenez-en davantage sur les activités hivernales et sur les pistes damées à plat : parcs.canada.ca/hiver-jasper

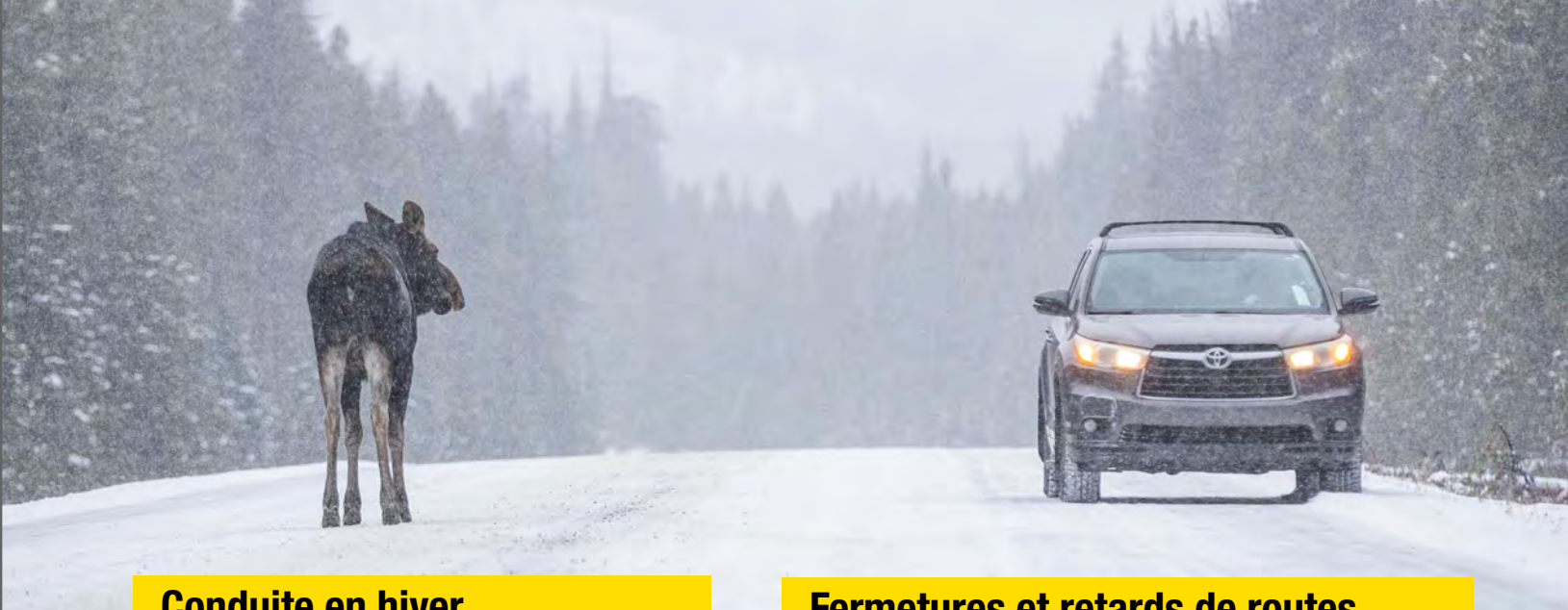


Randonnée pédestre et raquette
Enfilez vos crampons pour une meilleure adhérence ou optez pour les raquettes afin de découvrir les sentiers du parc.

Ski de fond
Profitez d'un réseau de sentiers damés pour le ski classique et de randonnée.

Patinage
Patinez sur deux patinoires naturelles près de la ville. Elles sont exploitées localement et soigneusement entretenues pour que vous puissiez en profiter.

Vélo à pneus surdimensionnés
Parcourez les sentiers de neige compacte près du village.



Conduite en hiver



Les pneus d'hiver (M-S) ou les chaînes sont obligatoires sur la promenade des Glaciers (93 Nord) du 1^{er} novembre au 31 mars.



Fermetures et retards de routes

Les routes peuvent être fermées en raison de conditions météorologiques extrêmes, de conditions de conduite dangereuses ou du risque d'avalanche.

Il n'y a pas de couverture cellulaire sur la promenade des Glaciers, la route du lac Maligne et certaines sections de la route 16.



Vous êtes au pays des avalanches

Les déplacements comportent des risques au pays des avalanches. Vous êtes responsable de votre sécurité. Familiarisez-vous avec les dangers. Il peut y avoir des avalanches même sur les petites pentes. Faites des choix éclairés. Obtenez de la formation ou réservez les services d'un guide lorsque vous comptez vous rendre en terrain avalancheux.



Apprenez-en davantage sur la sécurité en l'hiver : parcssecuritemontagne.ca



Sécurité sur la glace

Parcs Canada ne surveille pas l'épaisseur de la glace. C'est à vous qu'il revient de le faire. La Croix-Rouge canadienne recommande une glace d'au moins 15 cm d'épaisseur pour le patinage sur les lacs et les étangs.

RAPPEL : La glace qui se forme au-dessus de l'eau en mouvement est instable!



Réervations requises

Les campings se remplissent vite. Le nombre d’emplacements de grande dimension est limité. Réservez le plus tôt possible.

Service de réservation de Parcs Canada : composez le 1-877-RESERVE (737-3783) ou visitez parcs.canada.ca/reservation



Premier arrivé, premier servi

Vous devez être sur place pour savoir s’il reste des emplacements libres. Il s’agit de campings rustiques. Arrivez avant midi pour maximiser vos chances d’obtenir un emplacement. Utilisez une enveloppe d’inscription fournie au poste d’accueil. Le paiement se fait en espèces ou par carte de crédit.

Voir les légendes et les emplacements aux p. 5, 14 ou 15.



			Tous les services	Prise électrique	Poste de vidange	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau potable	Interprétation	Certaines installations accessibles	Longueur max. des VR ou des roulettes (en pieds)
Jasper	Campings	Nbre d'empl.	Dates d'ouverture											
	Whistlers	781	Du début mai à la mi-octobre											35+ pi
	Wapiti	138	Du début juin à la fin d'octobre											35+ pi
	Wapiti (l'hiver)	40	Du début novembre à la mi-mai											35+ pi
	Miette	140	De la mi-mai à la mi-septembre											27 pi
	Auxiliaire	280	De la mi-mai à la mi-octobre											35+ pi
	Snaring	62	De la mi-mai à la fin septembre											27 pi
	Kerkeslin	42	De la fin mai à la mi-septembre											27 pi
	Lac Honeymoon	35	De la mi-mai à la mi-septembre											27 pi
	Jonas	25	Du début juin au début septembre											25 pi
	Champ-de-Glace (VR)	100	De la mi-mai à la mi-octobre											35+ pi
	Champ-de-Glace (tentes)	33	De la mi-juin à la mi-octobre											x
	Wilcox	46	De la mi-juin à la fin septembre											27 pi
Banff	Rampart	50	Du début juin à la mi-septembre											25 pi
	Lacs-Waterfowl	116	De la fin juin au début septembre											31 pi
	Silverhorn	45	Du début juin à la fin septembre											35+ pi
	Ruisseau-Mosquito	32	Du début juin à la mi-octobre											35 pi



Pour en savoir plus sur les campings du parc Jasper et les dates d’ouverture, consultez : parcs.canada.ca/camping-jasper



JasperActuel (de juin à octobre)
Renseignez-vous sur les places de camping : parcs.canada.ca/jasperactuel



Participez à une activité. Posez des questions. Parlez de vos coups de cœur. Vos droits d’entrée couvrent le coût des services d’interprétation :

- Arrêtez-vous pour bavarder à la caserne patrimoniale.
- Faites une halte à un kiosque portatif tenu par nos interprètes dans les secteurs les plus fréquentés du parc.
- Assistez à une pièce de théâtre hilarante au camping Whistlers.
- Cohabiter avec la faune. Trouvez les six expositions sur les animaux en ville.



Vous voulez en savoir plus?

Consultez le site : parcs.canada.ca/interpretation-jasper



Répertoire

Centre d’information de Parcs Canada à Jasper

500 Connaught Drive
780-852-6176
parcs.canada.ca/jasper

Médias sociaux

PNJasper

Amis du parc national Jasper

Boutique de cadeaux, cartes et guides de poche : 780-852-4341
friendsofjasper.com (en anglais seulement)

Tourism Jasper

Hébergement commercial, activités, attractions et services de restauration : 780-820-1006
jasper.travel (en anglais seulement)

Rapport sur l’état des sentiers

parcs.canada.ca/sentiers-jasper

Météo

meteo.gc.ca

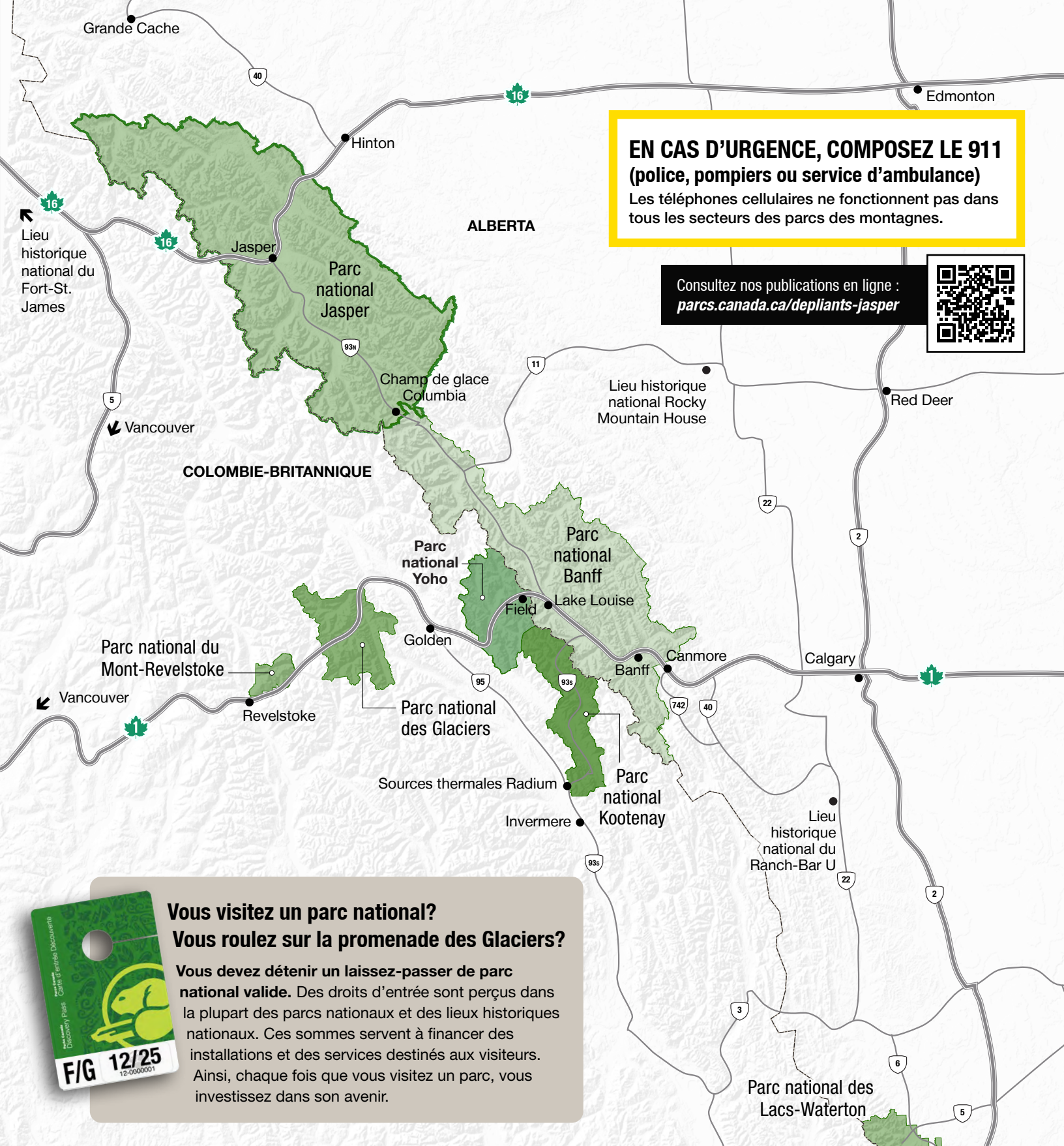
État des routes

Composez le 511
511.alberta.ca ou drivebc.ca
(en anglais seulement)

Urgences

Composez le 911
Les téléphones cellulaires ne sont pas toujours fiables.
780-852-3100 (téléphone satellite)





**EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911
(police, pompiers ou service d'ambulance)**

Les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas dans tous les secteurs des parcs des montagnes.

Consultez nos publications en ligne :
parcs.canada.ca/depliants-jasper



**Vous visitez un parc national?
Vous roulez sur la promenade des Glaciers?**

Vous devez détenir un laissez-passer de parc national valide. Des droits d'entrée sont perçus dans la plupart des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Ces sommes servent à financer des installations et des services destinés aux visiteurs. Ainsi, chaque fois que vous visitez un parc, vous investissez dans son avenir.



Toutes les photos reproduites dans cette publication ont été prises à une distance sûre à l'aide d'un téléobjectif.



La vitesse tue.
Ralentissez! Leur vie dépend de vous.



***Ne laissez pas
traîner des ordures.***